

Protocole sanitaire pour les championnats ANJTT 2021 des 27 et 28 novembre 2021

Les principes suivants doivent être respectés lors de cette compétition :

1. Pas de symptôme

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux compétitions. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin. Il en va de même pour les cas contact annoncés.

Bien que pas obligatoire, il est conseillé de faire un auto-test dans les 24h qui précèdent. Ce dernier conseil est principalement pour les moins de 16 ans.

2. Garder ses distances et port du masque

Gardez une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou au « high five ».

Le port du masque est fortement conseillé dans toutes les infrastructures jusqu'à l'accès à la table de tennis de table.

Seuls les participants peuvent s'échauffer/jouer aux tables.

3. Accès aux infrastructures

Depuis le 13 septembre, les compétitions sportives en intérieur sont réglementées. En effet seules les personnes ayant un PassCovid (vaccination, ayant eu la Covid dans les 6 derniers mois ou ayant fait un test antigénique ou PCR dans un délai légal) peuvent être dans la salle ou le complexe durant la manifestation sportive. Les jeunes de moins de 16 ans révolus sont exemptés de cette règle. Le PassCovid, via l'application, sera demandé à l'entrée et, s'il y a un doute, une carte d'identité peut être demandée. Les personnes ne présentant pas l'application ou un document écrit officiel ne pourront malheureusement pas entrer. Veuillez s'il vous plaît vraiment rendre attentif les jeunes de plus de 16 ans qui participent

Les coachs, parents, accompagnants... peuvent donc être présents sous condition de répondre aux critères ci-dessus.

Les vestiaires et les douches sont accessibles.

4. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage.

Des bouteilles de gel hydroalcoolique seront préparées à l'entrée dans la salle.

5. Etablir une liste de présence

Une liste de présence sera mise en place durant le week-end.

6. Responsable plan coronavirus au sein du club

Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Pour cet événement, il s'agit de Christian Mignot (078 674 89 62 ou christian.mignot10@gmail.com).